



Votants : 71
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 décembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 décembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 21 décembre 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – BAIL COMMERCIAL - SAS DEUX-SEVRES USINAGE - ZONE D'ACTIVITES DE PRAHECQ

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Christine BONNEAU, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOIN à Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Fabrice DESCAMPS à Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, René PACAULT à Michel PANIER, Eric PERSAIS à Jeanine BARBOTIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Dominique SIX à Christelle CHASSAGNE, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD, Joël MISBERT (décédé) par Michel HALGAN, Claude ROULLEAU par Christine BONNEAU

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Robert GOUSSEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOIN, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Dany MICHAUD, René PACAULT, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171221-C56-12-2017-DE
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 DECEMBRE 2017

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – BAIL COMMERCIAL - SAS DEUX-SEVRES
USINAGE - ZONE D'ACTIVITES DE PRAHECQ**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le prochain départ à la retraite de Monsieur Jean-Jacques POUGNARD, Gérant de la SARL POUGNARD sis au 3 rue Montgolfier sur la Zone de la Fiée des Lois à PRAHECQ,

Considérant la proposition de reprise du fonds de commerce de la SARL POUGNARD ainsi que la reprise du bâtiment d'atelier afférent, par Monsieur Christophe DALY, société « Deux-Sèvres Usinage », spécialisée dans la mécanique de précision,

Considérant le souhait de la CAN de voir pérenniser cette activité sur le site de la Fiée des Lois, permettant par là-même le maintien d'une activité salariée, la CAN met à disposition du preneur, Monsieur Christophe DALY une surface d'atelier d'environ 400 m² ainsi qu'un appentis de 170 m²,

Monsieur Christophe DALY, agissant en qualité de Président de la société « Deux-Sèvres Usinage » a émis le souhait de pouvoir commencer son activité le 1er janvier 2018.

Le bail commercial est soumis au Conseil d'Agglomération pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2018 et ce pour une durée de 9 ans.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le contrat de bail commercial entre la SAS « Deux-Sèvres Usinage », « le Preneur » et la CAN, « le Bailleur » ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ce contrat de bail et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171221-C56-12-2017-DE
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017